

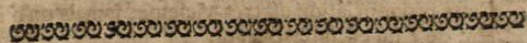
Cette prononciation est très-vicieuse, jamais on n'infère de *z* qu'en interrogeant.

Quand le Verbe est à la seconde personne du singulier de l'Impératif, on infère une *f* devant les particules *y* & *en*: Exemples, *vas-y*, *viens-y*, *parles-en*, *prens-en*, &c.

On met ordinairement des tirets entre les mots qui sont comme liés ensemble: Exemples, *long-tems*, *lui-même*, *c'est-à-dire*, *arc-en-ciel*, *porc-épi*, *avant-coureur*, *porte-manteau*, &c.

Quoique j'aie déjà parlé, dans l'article de l'*e*, du changement qui se fait de l'*e* féminin en *e* masculin, à la première personne de l'Indicatif des Verbes de la première conjugaison, lorsqu'on interroge, je ne laisserai pas d'en dire encore un mot ici. L'*e* féminin se change en *e* masculin en cette première personne, pour soutenir la prononciation, qui autrement seroit trop obscure & trop précipitée: Exemples, *je parle*, *je chante*, &c. *parlé-je?* *chanté-je?* &c. Selon Mr. Ménage il y a quatre Verbes irréguliers qui prennent un *e* masculin, & qui changent leur consonne finale à la première personne de l'Indicatif. Ces Verbes sont, *je dors*, *je mens*, *je sers*, *je romps*, qu'on doit prononcer selon lui, en interrogeant, *dormé-je?* *menté-je?* *servé-je?* *rompé-je?* Quelques personnes habiles prétendent qu'on ne doit dire ni *dormé-je?* ni *dors-je?* &c. mais qu'on doit prendre un autre tour, & dire, par exemple, *est-ce que je dors?*

Je remarquerai encore ici qu'une infinité de personnes font l'*e* masculin dans le Pronom *le* après un Impératif: Par exemple, ils prononcent, *lisez le*, *faites le*, &c. comme s'il y avoit, *lisez le*, *faites le* &c. L'*e* est toujours féminin en ce Pronom, & c'est une faute de le prononcer autrement.



## CHAPITRE SIXIÈME.

Des Accens, de la Ponctuation, & des Lettres Capitales.

Comme les Accens, la Ponctuation, & les Lettres Capitales regardent la Prononciation, & l'Orthographe, je ne puis me dispenser d'en parler ici, pour ne rien laisser à désirer sur cet article.

Les accens sont si nécessaires en notre Langue, qu'il est impossible aux Etrangers, & à la plupart des François mêmes, de bien prononcer nos différens *e*, s'ils ne sont différemment accentués. Cependant presque tous nos Auteurs ne placent les accens que par habitude, à tort & à travers, sans aucune raison, ni aucune uniformité, comme je le ferai voir ci-après.

Il y a trois sortes d'Accens, l'aigu (´), le grave (˘), & le circonflexe (ˆ).

Comme l'*e* féminin se prononce d'un ton fort obscur, & qu'il se mange devant une voyelle, ou une *b* muette, il ne reçoit jamais aucun accent: Exemples, *table*, *depuis*, *redevenir*, *entre afreux*, *courte baleine*, &c.

L'Accent aigu se doit mettre uniquement sur l'*e* masculin: Exemples, *bonté*, *charité*, *édit*, *préservé*.

Personne n'omet l'aigu sur l'*e* masculin à la fin des mots, parce que l'*e* final sans accent est toujours féminin: Exemples, *bonté*, *amitié*, *aimé*.

Lorsque l'*e* est suivi d'un *z*, on n'y met point l'aigu, le propre du *z* final étant de rendre masculin l'*e* qui le précède: Exemples, *nez*, *assez*, *vous avez*, *vous parlerez*. Plusieurs Auteurs écrivent par un *z* le pluriel des mots terminés par un *e* masculin, com-

me, *bontez*, *charitez*, *amitez*, &c. Mais ils ont tort; il faut les écrire par une *s*, *bontés*, *charités*, *amitiés*, comme je l'ai déjà dit, & comme je le dirai encore ci-dessous.

L'aigu se devoit aussi toujours mettre sur l'*e* masculin au commencement & au milieu des mots, lorsque cet *e* finit la syllabe, comme dans *édit*, *évaporer*, *mérite*, *préméditer*, &c.

Mais il y a peu d'Auteurs qui soient assez exacts pour marquer régulièrement l'*e* masculin dans tous ces endroits-là. Les uns ne l'y accentuent jamais, & les autres le marquent en quelques syllabes, & ne le font pas en d'autres, plus par coutume, que par aucune bonne raison. Je suis très-fâché que Mrs. de l'Académie n'aient pas remédié à ce défaut dans leur Dictionnaire, & qu'ils n'aient pas fixé par l'accent aigu la prononciation de l'*e* masculin, qui est souvent douteuse pour beaucoup de gens.

L'Accent grave se met par tous les Ecrivains sur les adverbess *là*, *dellà*, *où*, (adverbe de lieu) *çà*, &c. (vieux préposition qui n'a plus d'usage que dans *Maître ès arts*) & sur la particule *à* dans tous les endroits où elle n'est point verbe, comme *à droite*, *à gauche*, *à propos*, *à la file*, *à la Comédie*, &c. mais on écrit sans accent, *il a*, *il y a*, *il a eu*, *il a été*, &c. parce que *il a* est la troisième personne du présent du Verbe *avoir* à l'Indicatif.

Je ne blâme point l'usage de cet accent dans les mots que je viens de rapporter, quoiqu'il ne soit pas absolument nécessaire de l'y mettre: mais je suis surpris qu'il n'y ait que très-peu de gens qui s'en servent pour marquer l'*e* ouvert, bien que ce doit être là son véritable usage. Les uns accentuent d'un aigu l'*e* ouvert qui est à la fin des mots, & les autres mettent un *z* après cet *e* dans les noms qui viennent du Latin. Ils écrivent, par exemple, *procèz*, *accèz* ou *accez*, *excès* ou *excez*, &c.

Mais

Mais quel moyen de distinguer alors l'*e* masculin d'avec l'*e* ouvert, puisqu'ils orthographient de la même manière au pluriel les mots qui finissent par un *e* masculin? Comment faire connoître la différence de ces deux *e* aux Etrangers, & aux François mêmes qui n'ont pas été élevés en un lieu où l'on parle bien, si l'on n'a pas soin de marquer l'*e* masculin d'un aigu, & l'*e* ouvert d'un grave? Pourquoi n'écrire pas constamment, par exemple, *très*, *procès*, *excès*? &c. Mrs. de l'Académie écrivent par une *s*, & avec un aigu, *très*, *prés*, *après*, *auprés*, *dés*, *aloés*, *aspergés*, &c. Ils écrivent encore ainsi, *accés*, *abcsés*, *cyprès*, *excès*, *progrès*, &c. Mais ils orthographient par un *z*, *procèz*, *surcez*, *congrèz*, &c. Pourquoi ces trois derniers mots diffèrent-ils des cinq précédens, puisqu'ils viennent également de mots Latins en *essus*? Cela ne prouve-t-il pas bien clairement, que les plus habiles mêmes n'orthographient, & n'employent souvent les accens que par habitude?

On ne doit point mettre d'accent sur les monosyllabes *mes*, *tes*, *ses*, *ces*, *les*, *des* (article) parce que l'*e* n'y est pas ouvert. Il se prononce devant une consonne à peu près comme l'*e* masculin, & devant une voyelle comme l'*e* féminin, ainsi que je l'ai remarqué dans l'article de *l'è*.

Aucun bon Auteur, que je sache, n'accentue l'*e* ouvert, lorsqu'il est joint à la consonne qui suit, comme dans *net*, *mettre*, *Enfer*, *amer*, *Duchesse*, *finesse*, *sec*, *fiel*, *belle*, &c. La raison de cela est que les consonnes qui sont jointes à l'*e*, se prononçant d'un son fort, & rendant ainsi naturellement cette voyelle ouverte, il n'est pas nécessaire de la marquer de l'accent grave.

Il y a des personnes qui retranchent une des doubles consonnes dans les mots en *elle*, en *ette*, &c. comme dans *belle*, *nette*, *il mette*, *mettre*, &c. & qui marquent l'*e* qui précède, d'un aigu, quoiqu'il soit ouvert, & qu'ils reconnoissent qu'on doit accentuer un tel *e* d'un grave: Par exemple,

ils écrivent *bêlé, nêlé, il mêlé, mêlé, &c.* De cette manière on devroit prononcer ces *e* comme celui de *bonté*, ce qui seroit entièrement contre l'usage : on doit prendre garde à cela.

L'Accent circonflexe se met sur une voyelle fort longue, lorsqu'on retranche une autre voyelle, ou une *s* muette, comme dans *âge, bêler, rôle, tête, extrême, il aimât, il punît, il reçût, le nôtre, la vôtre, &c.*

Plusieurs bons Auteurs, par une mauvaise habitude, accentuent d'un circonflexe des voyelles brèves, sans songer que le propre de cet accent est de marquer les voyelles longues. Ainsi, quoiqu'on retranche une *s* muette des mots *toujours, soumettre, coutume, soutenir, notre, votre* (Pronoms conjonctifs) *plupart, &c.* il ne faut pourtant pas écrire avec un circonflexe, *toujours, soumettre, coutume, soutenir, nôtre, vôtre, plupart, &c.* parce que toutes ces syllabes sont brèves.

Il est encore ridicule d'écrire avec un circonflexe, ainsi que font plusieurs personnes, les participes en *eu*, ou *u*, comme *vué, ou vû; peü, ou pû; recüé, ou reçü, &c.* Ils écrivent de la même manière, *je füs, tu füs, il füt; j'eüs, tu eüs, il eüt; je reçüs, tu reçüs, il reçüt, &c.* sans penser que ces syllabes sont toutes brèves, & qu'ils les rendent longues par cet accent. Ce qui les trompe sans doute à l'égard de ces Verbes, c'est qu'on met un circonflexe sur la dernière voyelle qui est à la troisième personne du singulier du premier imparfait du Conjonctif, lorsqu'on en retranche l'*s* muette, comme dans *il füt, il eüt, il reçüt, &c.* Mais ces Verbes ont la syllabe longue en cet endroit, au lieu qu'elle est toujours brève au singulier du Prétérit simple.

Il seroit à souhaiter que l'on marquât d'un circonflexe toutes les voyelles longues. Je n'y voi qu'une difficulté : c'est que cet accent servant à marquer l'ouvert long, quand on retranche une *s*, comme dans *tête, bête, fête*, on ne le pourroit mettre sur

le masculin long, comme dans *ils aimèrent, chanterent, &c.* à moins qu'on ne joignît l'aigu avec le circonflexe, par un nouveau caractère comme celui-ci (*â*), ce qui seroit facile à faire.

Comme les deux points que l'on met sur quelques voyelles, sont une espèce d'accent, je ne dois pas oublier d'en parler ici, d'autant plus qu'il n'y a aucune partie de notre orthographe qui soit si mal entendue, & en quoi on fasse généralement tant de fautes. Je tâcherai d'expliquer cet article d'une manière plus distincte qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Pour cet effet je remarque,

1. Que les deux points ne se doivent mettre que sur l'une de ces voyelles *e, i, u*, lorsqu'elles ne sont pas jointes dans la même syllabe avec la voyelle qui précède, & qu'elles font un son à part, tout autre que si on les prononçoit conjointement avec la précédente.

Suivant cette règle, qui est certaine & évidente, je dis que ces points sont nécessaires, par exemple, dans les mots suivans,

*Häir*, nous *baïssons*, &c. je *baïwai*, &c. *Sinäi*, *Läis*, *Tbäis*, &c.

*Eloi*, *Loïs*, *Helöise*, &c.

*Esaü*, *Saül*, *Olaüs*, &c.

*Archelaüs*, *Alcinoüs*, *Antinoüs*, &c.

Ils y sont nécessaires, dis-je, parce que sans ces *ai* les voyelles *ai*, des premiers exemples, pourroient être prononcées conjointement dans une même syllabe, comme un *e* fermé, ou un *e* ouvert, de même qu'on les prononce dans *j'ai*, ou dans *je pläis*.

*Oi* pourroit avoir le même son que dans *Roi*; *bois*. *Au* seroit équivoque avec la fausse diphtongue *au*, qui a la prononciation d'un *o*, comme dans *haut*, *Paul*, &c.

On ne pourroit être distingué de la prononciation qu'il a dans *nous*, *vous*, *fou*, &c.

2. Les deux points sont encore absolument nécessaires.

cessaires sur l'e & sur l'i dans les noms suivans, *ambiguë, besognë, ciguë; contiguë, ambiguë, contiguë*, pour marquer que ces voyelles sont séparées de l'u, & qu'ainsi on doit prononcer *guë & guï*, tout autrement qu'on ne fait dans *figue, intrigue, guide, guirlande*, &c. Voyez l'article du G.

3. Les deux points sur l'e, sur l'i & sur l'u, sont assez indifférens dans *poëte, poëme, poëse, jouïr, ouïr, ruïne, ruïner, réüssir, réunir*, parce qu'encore que ces voyelles soient séparées de celles qui précèdent, & qu'elles fassent une syllabe à part, ces points ne changent rien dans la prononciation de ces mots, pourvu qu'à l'égard de *réüssir*, & de *réunir*, on marque l'e d'un accent aigu. On peut s'en servir en vers pour distinguer les syllabes, si on le juge à propos.

4. Après avoir montré quand les deux points sont nécessaires ou indifférens, il faut faire voir à présent où ils sont très-mal placés.

1. Ils le sont très-mal sur l'i qui précède les l qu'on appelle mouillées, comme sur *deuil, feuille, cueillir, mouïller*, &c. parce que suivant cette orthographe, & la propriété de ces deux points, qui est de séparer les voyelles, il faudroit prononcer *deu-il, feu-ille, cue-illir, mou-ïller*; de sorte que ces mots auroient une syllabe plus qu'il ne faut, & qu'ils en auroient même deux, si on plaçoit les points sur l'u, dé-ü-il, fe ü-ille, &c. comme font quelques-uns.

2. Ils sont aussi très-mal, & pourtant généralement employés sur les syllabes *eue* ou *ue*, *cue*, *oue*, & *ouer*: Exemples, *veüë* ou *vuë*, *requeüë*, *houë*, *je louë*, *j'avouë*, &c. parce que l'e féminin qui est après une voyelle ne se prononce point, & qu'il ne sert qu'à rendre longue la voyelle qui précède. Mais si vous y mettez les deux points, il faut nécessairement le faire sonner, & apuyer dessus, comme on fait en plusieurs endroits de Normandie, & de Poitou, où le Peuple prononce, *veu-e*, *bou-e*; &c. à peu près comme, *veu-an*, *bou-an*, &c.

Quand

Quand la fausse diphtongue ou est suivie d'une voyelle, on met ordinairement les deux points sur l'u, comme dans *louage, rouë, louer, louïs, loions*, &c. Mais c'est encore pis que de les mettre sur l'e, parce que, suivant cette orthographe, on feroit ces mots, & les autres semblables, d'une syllabe de plus qu'ils n'ont, & qu'il faudroit les prononcer comme s'ils étoient écrits *lo-ü-a-ge, ro-ü-e, ro-ü-er, lo-ü-is, lo-ü-ons*.

Après avoir réfléchi sur ce qui pouvoit avoir donné lieu à un abus si étrange, & si général, j'ai conjecturé que n'y ayant point autrefois de caractères différens pour distinguer les j & les v consonnes d'avec les i & les u voyelles, on s'avisait de marquer de deux points ces voyelles, lorsqu'elles pouvoient être confonduës avec les j & les v consonnes: De sorte qu'on écrit *leüe, receüe, morüe, foïet, deüil, feüille, louër*, &c. de peur que, prenant une voyelle pour une consonne, on ne prononçât *léve, recève, morve, foïet, devil, seville, lover*, &c. Dans la suite cet usage passa indifféremment, & sans réflexion, sur tous les autres mots où l'on trouvoit à peu près la même orthographe.

Je me suis un peu étendu sur ce sujet, parce qu'il me paroît important, & que j'ai cru que le Public m'en feroit bon gré.

Depuis quelque tems on commence à écrire avec un i marqué de deux points les mots où l'on mettoit, & où la plupart mettent encore un y grec entre deux voyelles, comme *païs, païsan, païter, raïer, moïen, emploïer, voïelle*. &c. au lieu de *pays, paysan, &c.* Mais cette orthographe est vicieuse, par les raisons que j'ai dites.

Il y a quatre sortes de Ponctuations, la Virgule (,) le Point avec la Virgule (;), les deux Points (:), & le Point (.)

La Virgule sert à distinguer les Noms, les Verbes, les Adverbes, & les différentes parties d'une période qui ne sont pas nécessairement jointes ensemble:

Exe m.

Exemples, *le Roi, la Reine, les Princes, toutes les Personnes de qualité, lui ont donné des marques de leur estime.*

*Quand on veut obtenir quelque faveur à la Cour, il faut courir, solliciter, briguer, flater, & faire mille bassesses dont un bonnere homme est entièrement incapable. De force ou de gré, tôt ou tard, il faut quitter le monde.*

On emploie aussi la Virgule à la marge des Livres, pour distinguer ce qu'on rapporte de quelque Auteur, lorsque le passage cité n'est pas imprimé en des caractères diférens de ceux du texte. Quelques personnes ne mettent à la marge que de simples Virgules, mais la plupart les mettent doubles. Ces virgules s'appellent guillemets par les Imprimeurs: Exemple,  
 „ *Les grands événemens, dit Balzac, ne sont pas*  
 „ *toujours produits par de grandes causes. Les ressorts*  
 „ *sont cachés, & les machines paroissent; & quand*  
 „ *on vient à découvrir ces ressorts, on s'étonne de les*  
 „ *voir si foibles, & si petits.*

Le Point avec la Virgule marque un sens plus complet que la Virgule: Exemple: *Un Prince qui apprenoit à jouer des instrumens, ayant touché une corde pour une autre; & se formalisant de ce que son Maître l'en reprochoit: si c'est comme Roi, répondit le Maître, vous avez droit de le faire; si c'est comme Musicien, vous faites mal.*

Les deux Points marquent un sens un peu plus parfait que le Point avec la Virgule: Exemple, *il lui représenta que le pays étoit riche: qu'il étoit fertile en blé & en pâturage: que les habitans avoient beaucoup d'estime & de tendresse pour lui: enfin il n'oublia rien pour lui persuader qu'il ne devoit pas mépriser un avantage présent, & certain, pour courir après des espérances imaginaires. Il est assez difficile & peu important de bien connoître quand il faut mettre deux Points, ou un Point avec la Virgule. Le bon-sens est le meilleur juge en cela; mais quelque attention qu'apporte*  
 à ses

à ses ouvrages un Auteur judicieux, il est bien difficile qu'il observe à cet égard une exacte uniformité. On peut dire la même chose des Accens, & j'ose ajouter, de l'Orthographe. *Nullus usque flii constat.*

Le Point marque un sens entièrement achevé. Il y en a de trois sortes, le Point simple (.), le Point interrogant (?), & le Point admiratif (!).

Le Point simple sert à marquer la fin d'une période qui est sans interrogation, sans admiration: Exemple, *il est naturel à l'homme d'aimer l'homme: mais il y a de la vertu à l'aimer, parce qu'il est vertueux: car l'amour qui est fondé sur la probité, sur la sagesse, sur le bon naturel, sur la fidélité, ou sur quelque autre vrai mérite, est une vertu; & il est louable d'aimer ces qualités, qui sont d'elles-mêmes dignes de louange.* On voit dans cette période les quatre sortes de ponctuations dont je viens de parler.

Le Point interrogant se met après une interrogation: Exemples, *Où allez-vous? Qu'avez-vous fait? &c.*

Le Point admiratif s'emploie pour marquer l'admiration, ou l'ironie: Exemples, *Que vous êtes beau! Qu'il est mignon! La grande victoire! &c.*

On se sert de plusieurs points pour marquer que le sens est imparfait: Exemples, *Je ne veux point que... si vous... &c.*

On se sert des Lettres Capitales pour marquer les noms propres, les noms qui tiennent lieu de noms propres, les noms de Sciences, d'Arts & de Professions, le premier mot d'une période & d'un vers, & les lettres qui signifient un mot entier: Exemples, *Pierre, Jean, la France, Paris, la Loire, les Papes, le Législateur des Juifs, le Psalmiste, la Philosophie, la Physique, la Musique, la Mécanique, un Magistrat, un Général, un Docteur: Le Monde récompense plutôt les aparances du mérite, que le mérite même.*

*Travaillez pour la gloire, & qu'un sordide gain  
Ne soit jamais l'objet d'un illustre Ecrivain, &c.*

*S. M. S. A. E. Sa Majesté. Son Altesse Electorale.*

CHAPITRE SEPTIEME.

*De la Quantité des Syllabes.*

LA Valeur des Syllabes s'appelle Quantité. Il y a dans toutes les Langues des syllabes longues & des syllabes brèves, dont il est absolument nécessaire, pour bien prononcer, de savoir faire la distinction. Comme la plus grande, & presque la seule difficulté à l'égard de la Langue Françoisse, consiste dans les pénultièmes syllabes, je ne parlerai point des autres. Pour rendre facile cette matière, qui embarasse bien des gens, je donnerai des règles les plus générales & les plus exactes qu'il me sera possible. Je marquerai d'un petit tiret (-) les voyelles longues comme en (doüccs), & pour les brèves, j'y mettrai cette marque (◊) comme en (féstin). Il faut observer qu'on ne doit pas trop peser sur les syllabes longues, de peur de rendre la prononciation traînante & désagréable: & de plus, parce que les syllabes longues, ou brèves, ne le sont pas toutes également.

DES PENULTIEMES SYLLABES  
Longues.

PREMIERE REGLE.

*Une voyelle est longue devant  
au e féminin:*

*Exemples,*

*Armée, aimée, vie, fi-  
nie, j'ate, jote, rüe, nüe,  
vüe, &c.*

SECONDE REGLE.

*Les simples voyelles qui sont  
mises pour deux, sont longues:*

*Exemples,*

*Agg, bäller, feler, rō-  
le, &c.*

TROISIEME REGLE.

*Une syllabe qui finit par une  
m ou par une n, est longue,  
lorsqu'il suit quelque autre  
consonne qu'une m, ou une n.*

*Exemples,*

*Jämbe, chämbré, mēm-  
bre, je trémble, tïmbre,  
limbes, ömbre, römbeau,  
trömper, hümbler, änchois,  
änge, änses, èntre, ènter,  
ènvoy, indes, infant, In-  
struit, craïndre, teïndre, jofn-  
dre, önde, rëndre, lunedì, dé-  
fäntre, &c.*